L'ACTU N°78 DE MONTFERRAND

EDITO DU MAIRE

Le 15 mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance en accordant vos suffrages à la liste que j'ai eu l'honneur de vous présenter. Ce résultat en forme de plébiscite nous oblige et récompense le travail accompli par les différentes équipes depuis maintenant 25 ans.

Qu'il me soit permis de remercier les 6 membres de l'ancienne équipe qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat : Lucie BILLIATO, Régis BONDOUI, Fernand PEREZ, Régis PUGINIER, Régis QUINTA et Robert ROGER.

J'accorde toute ma confiance à la nouvelle équipe à la hauteur des espérances que vous fondez en elle.

Ce mandat sera comme les autres, exaltant, mais devra tenir compte plus que jamais des contraintes budgétaires qui pèsent sur nos collectivités. Malgré tout, j'espère qu'il sera riche en réalisations pour améliorer notre cadre de vie.

La nouvelle version de ce bulletin marque le début d'un été riche en festivités. En premier lieu, notre fête locale, qui est un moment de convivialité important.

Et puis, notre site de Naurouze va vivre au rythme du spectacle son et lumière durant tout l'été, et faire rayonner ce lieu emblématique au niveau national.

Pour l'heure, je vous souhaite un bel été, de repos, de retrouvailles en famille ainsi que de belles vacances.

Je souhaite également une bonne récolte à nos amis agriculteurs, confrontés plus que jamais aux caprices de la météo.

Bonnes vacances.

Bien amicalement,

Christophe PRADEL

SOMMAIRE

La vie du village	P. 2-8
L'école de l'Auta	P. 9
Les commissions	P. 10
Les associations	P. 11-15
Les infos municipales	P. 16-19
Les actus du village	P. 20

GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

JUIN 2026

Le nouveau conseil municipal

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, voici la composition de la nouvelle équipe municipale de Montferrand. Vous trouverez les représentants de chaque secteur géographique de la commune, que vous pouvez solliciter si besoin est.

Christophe PRADEL
Maire

Philippe RIVIERE
1° Adjoint au maire
Secteur *Village Bas*

Christelle BELLEGO
2° Adjointe au maire
Secteur *Village Bas*

Alain MARSAC
3° Adjoint au maire
Secteur *Les Metches / St Laurent*

Rachel RICARD
Conseillère municipale
Secteur *Village Haut*

Frédéric GILIS
Conseiller municipal
Secteur *En Bonis*

Gisèle BIAU-PRADEL
Conseillère municipale
Secteur *Les Pagès / Las Touzeilles*

Julien ALBOUY
Conseiller municipal
Secteur *Naurouze*

Virginie FONQUERGNE
Conseillère municipale
Secteur *En Bonis*

Yann SICARD
Conseiller municipal
Secteur *Village Haut*

Andréa SANCHEZ
Conseillère municipale
Secteur *Naurouze*

Dominique GAY
Conseiller municipal
Secteur *Village Bas*

Mouna EVENO
Conseillère municipale
Secteur *Naurouze*

Christophe CAUSEUR
Conseiller municipal
Secteur *Les Pagès / Las Touzeilles*

Chantal MELIX
Conseillère municipale
Secteur *Les Metches / St Laurent*

Membres des commissions communales

Communication	Finances	Travaux, Sécurité	Appels d'offres	Espaces verts, Patrimoine	Affaires Sociales	Vie de la commune, Associations	Défense incendie
Alain MARSAC	**Christophe PRADEL**	**Christophe PRADEL**	**Christophe PRADEL**	**Rachel RICARD**	**Christelle BELLEGO**	**Philippe RIVIERE**	**Christophe PRADEL**
Rachel RICARD	Philippe RIVIERE	Frédéric GILIS	Julien ALBOUY	Frédéric GILIS	Andréa SANCHEZ	Christelle BELLEGO	Frédéric GILIS
Gisèle BIAU-PRADEL	Gisèle BIAU-PRADEL	Alain MARSAC	Andréa SANCHEZ	Alain MARSAC	Chantal MELIX	Mouna EVENO	Alain MARSAC
Yann SICARD	Christelle BELLEGO	Yann SICARD	Dominique GAY	Julien ALBOUY	Gisèle BIAU-PRADEL	Andréa SANCHEZ	Christophe CAUSEUR
Andréa SANCHEZ		Christophe CAUSEUR	Christelle BELLEGO	Chantal MELIX		Virginie FONQUERGNE	Julien ALBOUY
Mouna EVENO		Christelle BELLEGO	Christophe CAUSEUR	Dominique GAY			
		Philippe RIVIERE	Philippe RIVIERE	Yann SICARD			
		Julien ALBOUY		Virginie FONQUERGNE			

Membres des commissions intercommunales

SYADEN	ATD Agence technique départementale	Correspondant défense	CLECT Evaluation charges transférées CCCLA	Syndicat du Fresquel	Syndicat Hers Mort / Girou	SMICTOM	CCCLA
Philippe RIVIERE	**Dominique GAY**	**Mouna EVENO**	**Christophe PRADEL**	**Philippe RIVIERE**	**Philippe RIVIERE**	**Christophe PRADEL**	**Christophe PRADEL**
Christophe CAUSEUR	Julien ALBOUY	Philippe RIVIERE	Chantal MELIX	Frédéric GILIS	Frédéric GILIS	Julien ALBOUY	Philipe RIVIERE
						Yann SICARD	

Naurouze en sons & lumières

C'est à partir de Juillet, pour toute la durée des vacances d'été (pour commencer !), tous les soirs que Naurouze accueillera un spectacle, à la nuit tombée qui devrait régaler à coup sûr, nos yeux et nos oreilles.

Il faut 4 ingrédients majeurs à la société ORPHÉO (https://orpheogroup.com/fr/) pour créer un nouveau spectacle unique et implanter leurs différentes solutions innovantes de visites pour un nouveau projet : Le lieu, le parcours, l'histoire et l'atmosphère.

C'est sur le site de l'octogone de Naurouze qu'ils les ont tous trouvés, avec le concours de l'Office du Tourisme de Castelnaudary et de tous les représentants locaux (VNF, Bâtiments de France, la Préfecture, les différents acteurs de la sécurité et de l'écologie mais surtout des associations locales comme l'Association Patrimoine & Culture de Montferrand et l'entente Canal du Midi - association des communes traversées par l'œuvre de Riquet).

ORPHÉO est un acteur incontournable du monde de la Culture et du Tourisme, depuis 1992. Créateur de solutions d'expériences, de visites originales répondant aux nouvelles attentes du public. Ils seront les producteurs et exploitants d'un parcours nocturne en plein air, sur le thème du Canal du Midi, de l'histoire des lieux mais aussi de leurs légendes, tout en respectant l'environnement naturel.

Fort de leurs expériences en cours comme le Vatican, la statue de la Liberté de New-York, le château de Versailles et plus près de nous les remparts de Carcassonne, mais aussi de parcours immersifs au milieu de domaines viticoles et de forêts historiques (le Bois Barbu à Villard de Lans). La société étant originaire de Grenoble, ils se devaient d'avoir une référence locale www.vercors-lumieres.com. Nous sommes pleinement assurés d'un moment exceptionnel et inoubliable, qui devrait nous faire revivre, de manière très originale, la fresque historique de notre belle région, de notre beau village et de leurs origines.

La Mairie et son conseil Municipal remercie chaleureusement les élus de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, via leur Office de Tourisme intercommunal ainsi que l'A.P.C. pour la concrétisation de ce projet et notre partenaire retenu ORPHÉO pour sa réalisation ainsi que pour l'invitation attribuée à chaque Montferrandais(e) pour participer à ce magnifique spectacle. De plus et c'est à rappeler, lors de la réunion publique du 15 avril dernier, il a aussi été évoqué la création de plusieurs contrats de travail ouverts aux résidents locaux, en priorité.

Bon spectacle à toutes et à tous.

Dernière tranche de travaux de l'éclairage Public

Nous venons de réaliser la 3e et dernière tranche des travaux concernant l'éclairage public (remplacement de nouveaux candélabres et complément sur certains lieux). Ainsi, l'ensemble du village est équipé de façon uniforme avec les mêmes matériels. Ces nouveaux système d'éclairage sont plus esthétiques et moins énergivores que les précédents.

Cinq nouveaux candélabres équipés de LED ont été installé rue des acacias, un supplémentaire a été ajouté au niveau du tennis.

Deux nouvelles appliques remplacent les anciennes sur la façade de la Mairie.

Elles sont discrètes mais très efficaces.

Deux nouvelles appliques ont été installé impasse du Souleilla pour le confort des riverains.

Nous réfléchissons quand à la possibilité d'ajouter, dans un avenir proche, des points lumineux aux endroits le nécessitant. Nous sommes à votre écoute pour toutes vos idées et suggestions éventuelles.

Actes d'incivilités sur la commune

La mairie, le conseil municipal remercie les habitants de la commune pour leurs actes de civismes concernant le tri des ordures dans les Points d'Apports Volontaires, ainsi que pour le maintien en état de propreté des différents lieux de Montferrand.

Nous vous invitons à continuer à parfaitement trier vos déchets comme il se doit, de maintenir fermé les couvercles des conteneurs pour éviter de disséminer moultes déchets aux 4 vents, ou éparpillés par des animaux errants. Reporter si possible vos voyages si les bacs sont pleins, compacter les cartons et apporter vos encombrants à la déchetterie de Labastide d'Anjou.

Nul doute que le respect des règles de bonne conduite fera baisser le coût de l'enlèvement et du retraitement de nos déchets dans l'avenir, optimisera le temps de nos cantonniers à des tâches plus constructives et continuera à maintenir propre et embellir notre nature.

Si vous êtes témoins d'un acte d'incivilité par des personnes extérieures à Montferrand, nous vous invitons à les déclarer en mairie.

Un projet de surveillance vidéo prendra forme courant 2026 avec l'appui de toutes les autorités compétentes, sur certains endroits stratégiques de notre beau territoire (PAV, plateforme déchets verts, etc ...) afin d'éviter ce genre de situation indésirables par tous les habitants.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les habitants (ils se reconnaitront) qui entretiennent parfaitement les abords de leurs maisons - voire même beaucoup plus largement - rendant très agréable la vie sur notre commune.

Développement durable – réduction des consommations d'énergies

La commune de Montferrand a réalisé, via le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique), un audit de l'ensemble de son patrimoine en 2017 ainsi qu'un diagnostic éclairage public en 2018.

Les dépenses d'énergies du patrimoine de la commune se répartissent ainsi en moyenne de 2023 à 2025 :

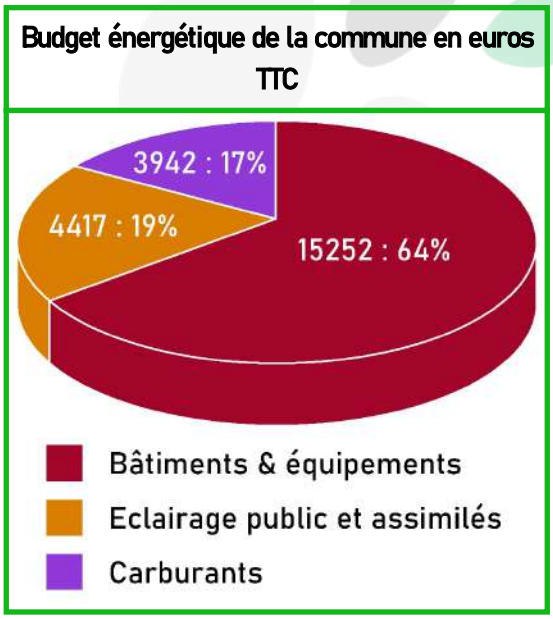

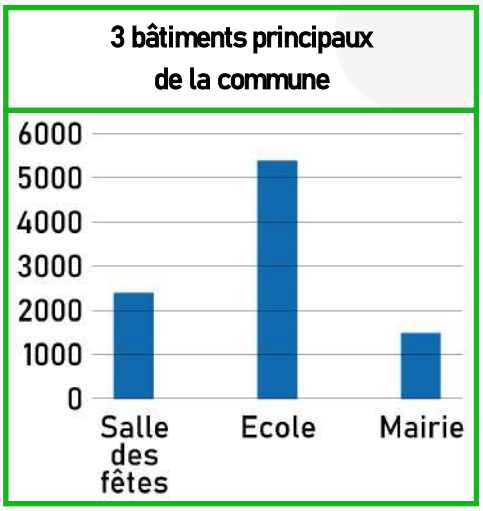

D'un point du vue consommation, elles représentent en moyenne 232000kWh/an sur les 3 dernières années, soit 24 tonnes de CO2 émises par an.

A titre d'ordre de grandeur, un foyer français consomme 13000 kWh/an et un français, de part sa vie en France, émet en moyenne 8 tonnes de CO2 par an.

Actions réalisées, à poursuivre et à venir

1) Eclairage public : La commune de Montferrand a décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit à partir de 23h. La commune a ainsi réduit son impact énergétique et budgétaire de 30 à 40%. La réduction de l'éclairage public et en particulier l'extinction sur une partie de la nuit permet **d'atténuer la pollution lumineuse, tant pour les humains que pour la biodiversité nocturne.**

Nous souhaitons par ailleurs organiser un évènement le **18 octobre prochain, à l'occasion « du jour de la nuit »**. Cette opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse donne lieu à des évènements sur toute la France. 2026 sera sa 18e édition.

La commune de Montferrand rénove chaque année une partie du parc d'éclairage public. Le remplacement des anciennes ampoules énergivores par des luminaires nouvelles génération type LED - via le concours financier du SYADEN - permet de diminuer par 3 à 4 les puissances installées. Ainsi depuis le diagnostic éclairage public réalisé en 2018 où 35% des luminaires étant vétustes ont nécessité une rénovation complète. La commune a investi 40 000 euros par an de 2018 à 2025 dans les travaux de sécurisation et de rénovation de son éclairage public.

2) Bâtiments communaux : Afin de réduire ses consommations d'énergies, la commune de Montferrand souhaite poursuivre sa démarche de sobriété et de bonne gestion de ses bâtiments en investissant dans du photovoltaïque. Des panneaux seraient installés en toiture pour une autoconsommation. **Une étude approfondie sera engagée, en particulier sur les toits de l'école et la mairie. Ces installations de panneaux en autoconsommation permettront une réduction significative des factures d'énergies.**

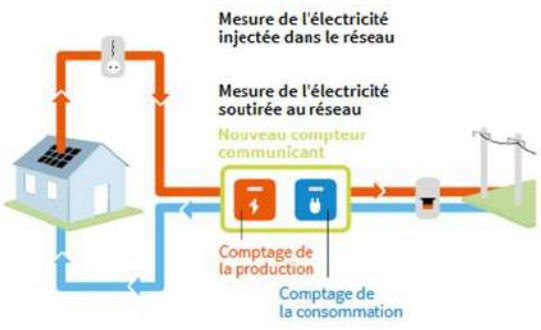
Mesure de l'électricité injectée dans le réseau
Mesure de l'électricité soutirée au réseau
Nouveau compteur communicant
Comptage de la production
Comptage de la consommation

Développement durable – Déchets : traitement / valorisation

Qui collecte et élimine nos déchets ?

La COLLECTE (le ramassage) et la VALORISATION des déchets est assurée par le SMICTOM de l'Ouest Audois sur les 2 communautés de communes Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère. Cela représente 81 communes pour près de 46 000 habitants.

Pour la collecte, le SMICTOM passe un marché avec des entreprises privées pour venir ramasser l'ensemble des déchets. De 2023 à 2028 c'est l'entreprise NICOLLIN qui a remporté le marché.

Pour le TRAITEMENT / la VALORISATION (traitement des déchets, tri ou incinération) le SMICTOM a un contrat avec le COVALDEM.

Outre les poubelles et points de collectes des déchets des 81 villes et villages, le SMICTOM possède 9 déchetteries : Belpech, Bram, Castelnaudary, Fanjeaux, Labastide d'Anjou, Montréal, Saint Papoul, Salles Sur l'Hers, Villeneuve la Comptal.

Où vont nos déchets ?

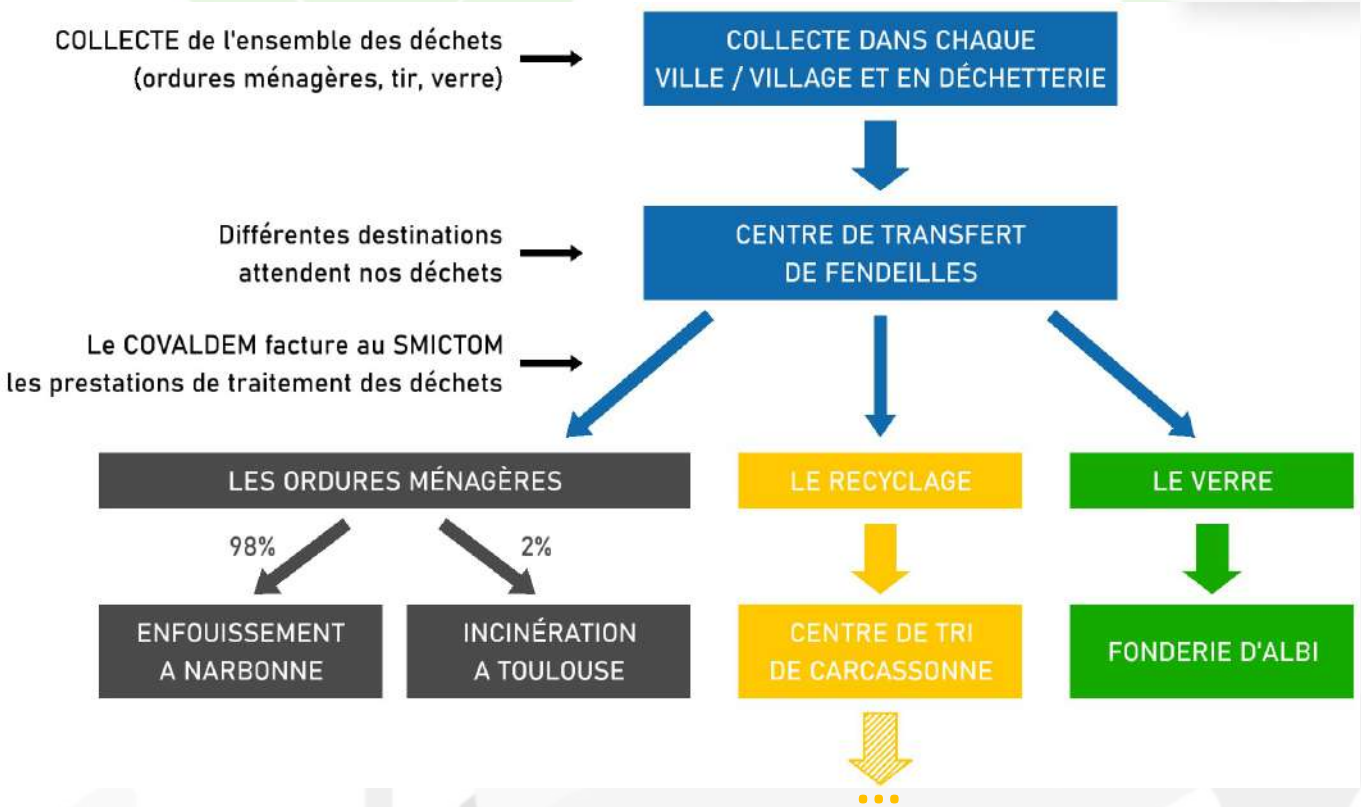
COLLECTE de l'ensemble des déchets (ordures ménagères, tir, verre)
COLLECTE DANS CHAQUE VILLE / VILLAGE ET EN DÉCHETTERIE
Différentes destinations attendent nos déchets
CENTRE DE TRANSFERT DE FENDEILLES
Le COVALDEM facture au SMICTOM les prestations de traitement des déchets
LES ORDURES MÉNAGÈRES
LE RECYCLAGE
LE VERRE
98%
2%
ENFOUISSEMENT A NARBONNE
INCINÉRATION A TOULOUSE
CENTRE DE TRI DE CARCASSONNE
FONDERIE D'ALBI

Quelles quantités de déchets sont concernés et à quels prix sont ils éliminés ou recyclés ?

Il y a donc en particulier 2 coûts distincts pour nos déchets : le coût de la COLLECTE et le coût de la VALORISATION (le traitement des déchets, leur tri ou leur incinération).

Type de déchets	Quantités collectées et Traitées en tonnes / an	Répartition en pourcentage	Ordre de grandeur du coût de la COLLECTE	Coût de la VALLORISATION	Coût total pour la collecte et la valorisation	Coût total ramené par habitant
Ordures Ménagères	10 000t/an	71%	1 057 902€	2 390 000€	3 447 902€	75€/hab.
Déchets Recyclables	2 650t/an	19%	280 344€	214 650€	494 994€	11€/hab.
Verre	1 460t/an	10%	154 454€	55 480€	209 934€	5€/hab.
	14 110t/an	**100%**	**1 492 700€**	**2 660 130€**	**4 152 830€**	**90€/hab.**

Coût unitaire à la tonne pour la valorisation (le traitement des déchets, leur tri ou leur incinération).

Type de déchets	Prix unitaire facturé par le COVALDEM au SMICTOM OUEST AUDOIS
Ordures ménagères (conteneur noir)	239 €/tonne
Déchets recyclables (conteneur jaune)	81 €/tonne
Verre	38 €/tonne
Déchets verts (en déchetterie)	112 €/tonne
Fer et métaux (en déchetterie)	54 €/tonne
Gravats (en déchetterie)	18,5 €/tonne
Encombrants (en déchetterie)	245 €/tonne

Peut on maitriser ces coûts ?

Oui pour partie, en particulier en diminuant le volume des ordures ménagères qui coûtent très cher à la tonne. Pour cela il faudrait :

- Diminuer le volume de déchets organiques jetés dans la poubelle.
- Mieux trier nos déchets pour ceux qui sont recyclables en poubelles jaunes ou pouvant aller à la déchetterie.

Le SMICTOM a réalisé une étude en 2024 pour savoir de quoi étaient constituées les poubelles d'ordures ménagères :

- **21%** de déchets putrescibles ou biodéchets*
- **20%** de textiles sanitaires (cotons-tiges, couches, coton, mouchoirs...)
- **14%** de plastique*
- **12%** de textiles*
- **9%** de composites (emballages, briques alimentaires...)*
- **9%** de cartons*
- **3%** de papier*
- **3%** de verre*
- **9%** autres matières organiques et minérales

***Ainsi il est possible de diminuer de 70% nos poubelles d'ordures ménagères, de maitriser les coûts de collecte et de traitement de nos déchets, et donc les taxes que nous payons toutes et tous collectivement.**

Nuisances sonores

Un arrêté préfectoral du 12 avril 2024 sur les nuisances sonores précise les horaires autorisés dans l'Aude pour les travaux de bricolage et de jardinage utilisant un moteur thermique.

- **Du lundi au vendredi**
  de **8h30** à **19h30**
- **Le samedi**
  de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h**
- **Le dimanche et les jours fériés**
  de **10h** à **12h** et de **15h** à **18h**

Pensons à la tranquillité de tous.

Respectons ces horaires pour bien vivre ensemble - éventuellement avec des créneaux plus **adaptés (sieste)** et pour le bien-être de chacun. La mairie se réserve le droit de fixer, par délibération du conseil municipal des horaires aménagés si des abus étaient constatés. Merci à toutes et à tous !

Les médaillées

Les vœux du maire, le 10 janvier dernier, ont donnés lieu à des remises de récompenses. Dans le collimateur du maire, deux employées de mairie, plus précisément, deux chevilles ouvrières de notre école de l'Auta. J'ai nommé Nathalie PROTH et Christelle BASTIÉ.

Pour la remise de la première la médaille du travail, Christophe PRADEL, invita Claude IMBERT – ancien maire de Montferrand – à accomplir cette tâche, qu'il fit avec beaucoup de joie.

Nathalie : Elle fut embauchée par Claude IMBERT le 1er janvier 1986. En CCD à temps incomplet pendant plusieurs années, puis titularisée à l'ouverture de la deuxième classe. Agent spécialisé des écoles maternelles, elle a gravi tous les échelons de son grade. Chargée initialement de la cantine scolaire, elle occupera progressivement en plus, les fonctions d'animatrice à la garderie et aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Elle a obtenu ainsi la médaille de Vermeil (30 ans de fonction) puisqu'elle avait déjà obtenu la médaille d'argent en 2016.

Pour la deuxième décoration, c'est Christophe PRADEL qui a œuvré.

Christelle : elle fut également embauchée par Claude Imbert, le 1er avril 1997 en remplacement de Valérie Barbaste, au poste d'ATSEM (agent spécialisé des écoles maternelles) pour aider l'enseignante en classe de maternelle. D'abord en CDD en temps incomplet, elle obtiendra son concours d'animatrice et sera titularisée à ce poste, toujours pour accompagner les enfants de maternelle mais également pour gérer et organiser les activités des Temps d'Activités Périscolaires. Elle a obtenu la médaille d'argent (20 ans de fonction).

Un grand bravo à toutes les deux pour cette longévité dans leur fonction Ô combien appréciée dans notre école.

Un jeune Montferrandais à l'honneur

Sacha est un excellent élève de 2nde (générale) au lycée Germaine TILLION de Castelnaudary depuis la rentrée, après avoir passé 4 ans à l'école de l'AUTA, puis au collège Jeanne d'Arc. Ayant toujours eu des facilités dans les matières comme les mathématiques, la physique ou l'informatique, il était tout à fait évident pour son professeur M. SAUZET de l'intégrer, dès cette année, dans l'équipe des terminales, pour participer au TFMJ² – Tournoi Français des Jeunes Mathématiciennes et Mathématiciens, ouvert à tous les lycées de France et dont les phases de qualifications régionales se déroulaient à Montpellier le week-end du 11 & 12 Avril, face à 5 autres lycées d'Occitanie volontaires. Il était un des rares secondes parmi les jeunes de terminale enrôlés.

Les jours du tournoi venus, un tirage au sort a attribué 6 des 10 problèmes travaillés sur leur temps libre au lycée, à leur domicile, en plus de leurs prérogatives scolaires.

Les équipes de 6 personnes ont été judicieusement organisé en fonction de spécialités qui se sont révélées : qui le rôle de défenseur (celui qui défendra la solution au problème attribué face aux autres équipes), qui le rôle d'attaquant–opposant (apportant en confrontation directe les corrections possibles), qui le rôle de rapporteur (mettant en lumière les arguments de ses 2 coéquipiers) et tout cela dans un temps impartis en format 'rencontre éclair' et de manière à trouver LA solution optimale dans tous les domaines du calcul et de la stratégie, créant ainsi une alchimie fine entre chaque membre d'équipe, pour mettre en exergue un travail collectif et complémentaire.

Dans son rôle de rapporteur, Sacha a dû s'employer à défendre les solutions et positions stratégiques de sa team 'Jean du Sud' sur un difficile cas de placement d'un maximum de patient dans une salle d'attente d'un hôpital selon des contraintes imposées, de réduction du temps d'attente, d'intimité, de contagiosité et autres impératifs à prendre en compte. Tâche parfaitement réussie puisqu'il s'est vu décerné une mention honorable et le prix du **meilleur rapporteur du concours** !

Un seul lycée était qualifié pour la finale nationale qui se déroulera à Paris.

Félicitations à ce jeune montferrandais, qui se sent motivé pour réitérer cette expérience collective enrichissante l'an prochain. Il aura mis en avant notre école, son lycée et aura rendu fier à coup sûr toute sa famille.

L'année scolaire touche à sa fin, une année bien remplie.

A l'école

Depuis janvier, nos petits écoliers ont participé au Prix des Incorruptibles. De la TPS au CM2, chacun a découvert six histoires, débattu, rêvé, ri… avant de voter à main levée, dans un joyeux brouhaha, pour élire leur livre préféré. Une belle manière de faire vivre la lecture autrement et de montrer que, même tout petits, ils savent défendre leurs coups de cœur avec conviction.

Les Boutons d'Or, eux, continuent d'explorer le monde par les papilles. Tous les jeudis, un nouveau goût à apprivoiser : groseilles acidulées, nectar de banane tout doux, figues, artichauts, fèves crues, soupes de lentilles ou de champignons… Un rendez-vous savoureux, parfois surprenant, toujours attendu avec curiosité et bonne humeur.

Du CP au CM2, les élèves ont aussi profité de séances de natation à Castelnaudary, deux fois par semaine pendant six semaines. Grâce aux parents bénévoles, toujours présents et souriants, chacun a pu progresser à son rythme. L'objectif : décrocher fièrement le diplôme du *savoir nager* en fin de primaire.

La fête des 100 jours d'école a été un moment fort pour la classe des Coquelicots, qui a rivalisé d'imagination pour créer des collections autour du nombre 100 : 100 voitures, 100 bouchons, 100 bouteilles… Ces œuvres seront fièrement exposées lors de la kermesse.

Les enseignantes ont également lancé un défi audacieux : une semaine sans écran ! Une idée simple, ambitieuse, qui a animé les discussions dans les cuisines, les salons et les cours de récréation. Nous espérons que beaucoup auront relevé ce défi avec brio.

Côté sorties de fin d'année, les CE et CM ont passé le 28 mai une journée la tête dans les étoiles à la Cité de l'Espace de Toulouse. Les maternelles et CP, quant à eux, participeront le 18 juin à des ateliers interactifs à la ferme pédagogique La Patte sur le Feel à Cuq Toulza, une sortie qui promet enthousiasme et émerveillement.

Le grand rendez-vous approche : le spectacle de fin d'année, le 13 juin, lors de la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves. Chants avec le dumiste Smaël, chorégraphies, rires, émotions… Une journée qui s'annonce chaleureuse, lumineuse et haute en couleurs.

Aux services périscolaires

Les TAP ont, eux aussi, apporté leur lot de nouveautés et de sourires :

- **Lectures partagées** avec Mesdames Françoise Guiraud et Françoise Jarry, et préparation d'une saynète avec les CM1 sous la direction de Madame Céline Rodrigues.
- **Je roule à vélo** : un incontournable pour les maternelles et CP, ravis de profiter du soleil à vélo, en trottinette ou encore en draisienne.
- **Pétanque** : les CM2 découvriront bientôt l'art du tir et du point.
- **Atelier coopération** : jeux des aimants, jeu de la pieuvre… pour apprendre à s'entraider, jouer gagner ou perdre… ensemble !
- **Modelage** : terre, pâte autodurcissante ou pâte à modeler pour laisser parler les mains et l'imagination.

Un immense merci à tous les bénévoles qui offrent leur temps et leur énergie à nos petits explorateurs.

Et bien sûr, les **répétitions du spectacle de fin d'année** battent leur plein. Sous la plume de Christelle Bastié et avec l'énergie de Nathalie Proth, Véronique Faure, Marie Arfeux et Stéphanie Delehaye, les enfants travaillent depuis plusieurs semaines pour préparer un spectacle qui s'annonce, comme toujours, un moment inoubliable.

Travaux d'adduction d'eau potable sur le village – un acheminement renforcé et une sécurité incendie optimisée

Lors des derniers mandats, il était prévu de remplacer, à moyen terme, la conduite d'eau potable fonte de la commune ; portion de la canalisation allant de Saint Félix Lauragais jusqu'au réservoir situé au sommet du village. Les travaux ont débuté fin 2025 et se termineront avant la fin du 1er semestre 2026.

Les travaux d'un montant de 132 500€ ont été financé pour une grande partie par la **CCCLA** (**C**ommunauté de **C**ommune **C**astelnaudary **L**auragais **A**udois) et pour l'autre partie par **RÉSEAU 11** (Syndicat Mixte **RÉ**seau **S**olidarité **EAU 11**). La Mairie en a profité pour mettre à jour son schéma de distribution d'eau potable pour la somme de 25 000€, pris en charge en totalité par la CCCLA.

Cette conduite devait passer sur le côté droit du chemin du Saoulou puis le long du chemin romain pour atteindre notre réservoir. Les instances de la CCCLA ayant eu la connaissance d'un projet de réaménagement - parvis de la mairie jusqu'à l'école - à plus ou moins court terme, ils nous ont proposé de faire passer ladite conduite sur la partie centrale enherbée, à la place des acacias qui étaient en grande partie creux ou en fin de vie. En effet, la dernière taille, lors de la journée citoyenne de 2023, nous avait conforté dans l'idée qu'ils ne repartiraient pas à la repousse voire était déjà morts devenant même dangereux.

Afin de réaliser des économies substantielles à la communauté, mais aussi de faire gagner un temps précieux à l'entreprise David (adjudicataire du marché), certains conseillers aidé d'administrés dévoués ont proposé leur aide en abattant cette dizaine d'acacias vieillissants. Le dessouchage fut pris en charge - sans plus-value - par l'entreprise, ainsi, la tranchée put être réalisée avant la fin de l'année 2025.

Après une grosse matinée de travail pour le dégagement de la zone, et quelques semaines de labeur pour le gros du chantier - toujours en cours de finalisation - Montferrand se retrouve avec une borne à incendie beaucoup plus accessible près de l'école, un maillage sur tout le cœur du village renforcé. Ceci devrait, à l'avenir, éviter des coupures d'eau sur un grand périmètre lors d'un potentiel incident sur une conduite.

Le chemin du Saoulou devrait retrouver de l'ombre et des emplacements de stationnement mieux délimités lors du lancement des travaux du projet d'embellissement et de végétalisation du parvis de la Mairie (début mandat 2026-2032). Ceci expliquant aussi à quelques impatients que certains travaux nécessaires restent en attente afin d'optimiser la coordination des tranches à réaliser.

Nous restons à votre service pour vous renseigner sur tous nos projets en cours et à venir. Nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions pratiques et constructives.

Espaces verts

Avec l'arrivée du printemps, nos jardiniers avaient à cœur de remettre un peu de couleur dans le village. Piochons en mains nos volontaires se sont attaqués aux jardinières du village et celles de l'école. Gazania et autres pensées fleurissent désormais notre village. L'olivier en dessous de la mairie a eu droit à sa coupe, pardon, taille de printemps.

Rendez-vous mi-septembre pour préparer les décos de Noël !

La journée citoyenne aura lieu le 3 octobre (rdv à l'école de l'Auta).

La commission Espaces Verts compte sur votre présence.

Le Comité des Fêtes

Les Kikis en 2026 : attachez vos ceintures, ça va secouer !

Présidence : Kévin ADAM & Lucie BILLIATO – comite.montferrand11320@gmail.com / 06 10 53 38 62

Voilà 4 ans que les Kikis ont débarqué à Montferrand comme une bande de joyeux phénomènes armés de bonnes idées, de mauvaises blagues et de décorations parfois discutables mais toujours mémorables. Quatre ans de fêtes, de folie douce, de projets improbables, bref, du concentré de Kiki.

2026, c'est spécial. Un Kiki emblématique, Estelle, nous a quittés. Mais on le sait tous : elle continue de souffler sur nos fêtes, de secouer nos guirlandes et de nous rappeler que la vie est plus belle quand on la colore. Et justement… on va colorer.

Cette année : préparez-vous pour le KIKI SHOW. Magie, plumes, cabaret, acrobaties, paillettes, surprises… La fête locale va ressembler à un mélange entre un cirque à paillettes, un cabaret déjanté et un spectacle où personne ne sait vraiment ce qui va se passer – même nous ! Mais on sait une chose : ça va retourner Montferrand.

Les Kikis, c'est un comité qui avance, trébuche parfois, repart, rigole, apprend, se plante, recommence… Bref, un comité vivant. Et surtout : un comité qui existe grâce à vous, habitants, bénévoles, voisins, curieux, experts en coups de main de dernière minute. En fin d'année, l'Assemblée Générale pointera le bout de son nez. Et il faudra des volontaires pour reprendre la flamme Kiki, notamment du côté de la présidence. Pas besoin de savoir jongler ou danser le french cancan (même si ça aide). Juste l'envie de faire vivre cette belle folie collective.

Le Kiki Show arrive. On peut vous le dire : ça va être épique, magique, légèrement incontrôlable, donc parfaitement…

Kiki !

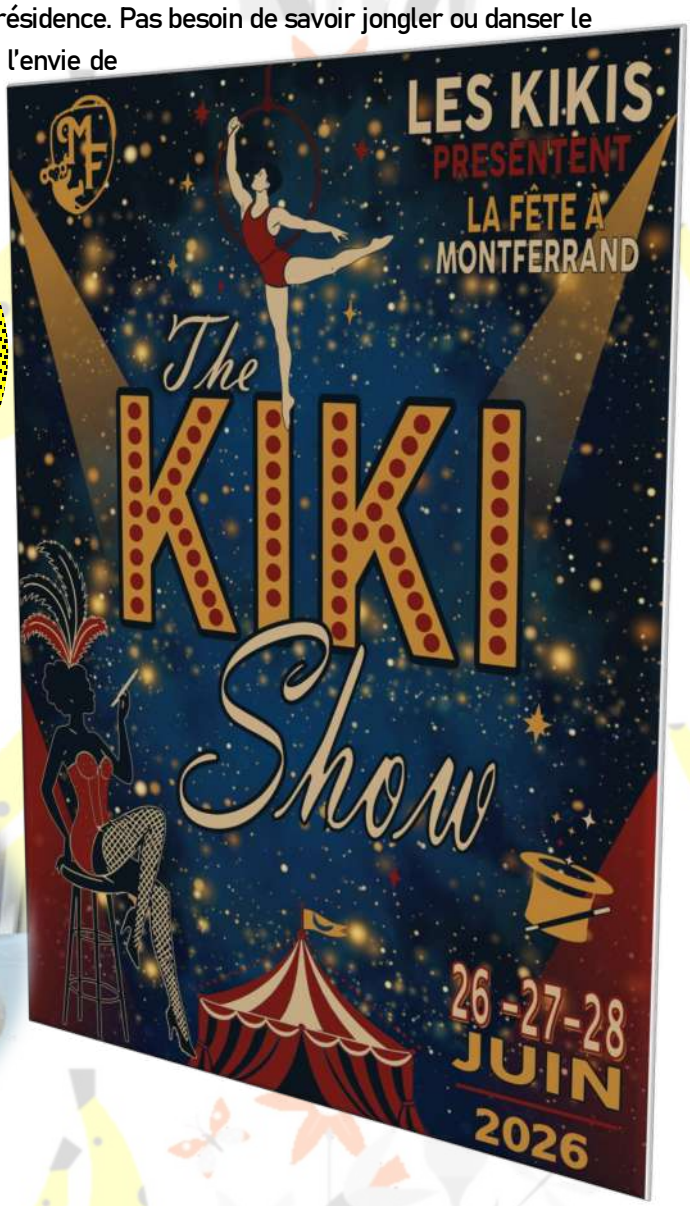

Association des Parents d 'Elèves

Présidente : Andréa SANCHEZ - ape.auta@gmail.com / 06 09 54 83 33

Une année de solidarité, de générosité et d'engagement.

Voilà ce qu'aura été cette année pour l'Association des Parents d'Élèves. Mois après mois, l'APE a poursuivi ses actions avec la même volonté soutenir les enfants, accompagner l'école et contribuer, à sa manière, à la vie de notre village.

Au mois de février, la deuxième édition de notre loto a fait carton plein, avec une salle comble et une ambiance conviviale. Notre traditionnelle vente de vanille a, elle aussi, rencontré un beau succès.

Le 8 mai, à l'occasion de la commémoration organisée par l'Association des Anciens Combattants, nous avons proposé une vente de mets sucrés et salés. Ce moment de partage, au cœur d'une cérémonie importante pour notre commune, a permis de récolter des fonds tout en renforçant les liens entre générations.

Ces actions participent concrètement au financement des projets scolaires et des activités proposées aux enfants. Elles ne pourraient pas voir le jour sans l'implication de toutes celles et ceux qui donnent de leur temps, préparent, cuisinent, achètent, installent et soutiennent l'association tout au long de l'année. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Grâce à l'ensemble des actions menées cette année, l'APE a pu financer intégralement les transports pour deux sorties scolaires :

- la visite de la ferme pédagogique La Patte sur le Feel à Cuq-Toulza pour les classes des Boutons d'Or et des Coquelicots.
- la sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse pour les classes des Violettes et des Pastels.

La kermesse de l'école viendra bientôt clôturer cette année d'actions et de convivialité. Elle se tiendra le 13 juin et nous espérons qu'elle réunira, une fois encore, petits et grands autours d'un moment chaleureux et festif.

Cette année a aussi été marquée par une profonde tristesse avec la disparition de notre amie Estelle Le Guédart. Ancienne secrétaire adjointe de l'APE durant l'année scolaire 2022-2023, Estelle laisse le souvenir d'une maman investie, dynamique et profondément attachante. Nos pensées les plus sincères accompagnent ses enfants, Elijah, autrefois scolarisé à l'école de Montferrand, ainsi que ses deux aînés Ana et Nathan, aujourd'hui jeunes adultes, ainsi que l'ensemble de ses proches.

L'association poursuivra ses actions avec la même énergie, dans cet esprit de solidarité, de générosité et de convivialité qui fait la force de Montferrand.

Association Patrimoine et Culture (APC)

Président : Régis QUINTA – apcmontferrand11@gmail.com / 06 37 20 35 85

Au titre de ce premier semestre 2026 l'association a le plaisir de vous présenter trois événements marquants :

- L'assemblée générale a eu lieu le 14 février. Selon son habitude, l'association a jumelé les obligations administratives (bilan de l'année écoulée, budget etc.) avec une sortie culturelle. Cette année nous avons visité le musée du catharisme à Mazamet accompagné par un guide spécialisé ; une occasion d'approfondir cette période historique et cette histoire cathare avec ses origines, sa culture, son enthousiasme, son mode vie, ses difficultés, ses combats et sa fin.

- A partir de cet été, vous pourrez bénéficier d'un spectacle son et lumière à Naurouze. Le scénario écrit par la société organisatrice Orphéo sera ludique et romanisé sur la base des récits et anecdotes historiques que l'association lui a présentés. Le patrimoine de Montferrand est très riche avec ses 21 siècles d'histoire ; compte tenu du lieu du spectacle l'association a majoritairement développé les thèmes suivants : canal du Midi, obélisque et phare de l'Aéropostale qui seront présents durant le spectacle.

- Les fouilles archéologiques ont reprises depuis 4 années et maintenant se présente un nouveau programme triennal.

Effectivement ont déjà été mises à jour des vestiges de temples celtiques et gallo romains dans un enclos de 5000 m2(faisant remonter l'histoire de Montferrand à environ 150 ans avant notre ère), il s'agit avec ce nouveau programme de mieux définir la datation et de mieux caler chronologiquement les trois temples découverts. Bien entendu, une journée « portes ouvertes » sera organisée fin juillet pour présenter le travail du chantier de fouilles qui débutera le 6 juillet.

Entente Naurouze / Labastide

Président : Romain BELMAS – 06 13 17 01 51

Dans le cadre de la préparation de la prochaine saison, nous souhaitons promouvoir :

- Notre école de football (accueil des jeunes)
- Le recrutement de joueuses pour notre équipe féminine

Cette démarche vise à encourager la pratique sportive locale, en particulier chez les jeunes, mais aussi à soutenir le développement du football féminin sur notre territoire.

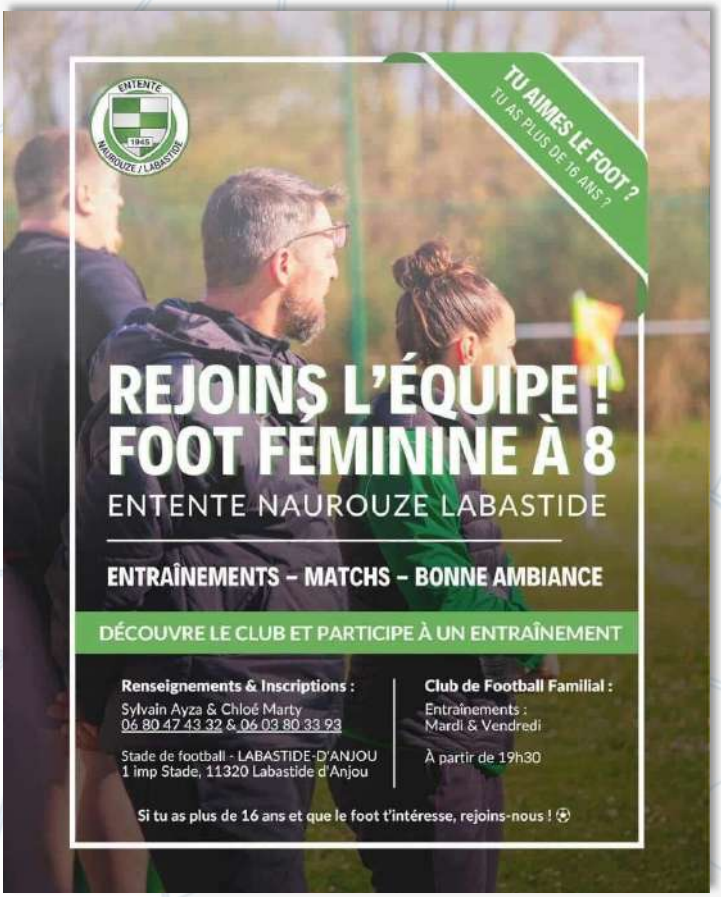
TU AIMES LE FOOT ?
TU AS PLUS DE 16 ANS ?
REJOINS L'ÉQUIPE !
FOOT FÉMININE À 8
ENTENTE NAUROUZE LABASTIDE
ENTRAÎNEMENTS – MATCHS – BONNE AMBIANCE
DÉCOUVRE LE CLUB ET PARTICIPE À UN ENTRAÎNEMENT
Renseignements & Inscriptions :
Sylvain Ayza & Chloé Marty
06 80 47 43 32 & 06 03 80 33 93
Stade de football - LABASTIDE-D'ANJOU
1 imp Stade, 11320 Labastide d'Anjou
Club de Football Familial :
Entraînements :
Mardi & Vendredi
À partir de 19h30
Si tu as plus de 16 ans et que le foot t'intéresse, rejoins-nous !

Ecole de football

À partir de 5 ans dans l'année 2026/2027 – filles ou garçons

- Débutants et joueurs confirmés bienvenus
- Encadrement par des éducateurs passionnés
- Ambiance conviviale, familiale bienveillante

Au programme :

- Entraînements ludiques et techniques
- Matchs et tournois
- Esprit d'équipe et respect
- Plaisir et progression avant tout

Renseignements & inscriptions :

Julien ALVES : **06 66 99 53 33** – Anthony ADAM : **06 24 58 94 51** – Benjamin VILOTTE : **06 58 00 53 73**

Arc Club Montferrand - ACM

Le tir à l'arc nature au cœur du territoire

Président : Thomas ANDREYITCH – 06.80.75.83.00
Vice-président : Charles PRIZZON (Montferrand) – 06.17.37.24.43
Mail : arc.club.montferrand@gmail.com #acmdonnedesailes
Retrouvez-nous également sur Facebook : tapez « ACM - Arc Club Montferrand »

Implanté à Montferrand, l'ACM – Arc Club Montferrand est un club dédié à la pratique du tir à l'arc de parcours, en loisir comme en compétition. En pleine nature, cette discipline allie précision, maîtrise de soi et plaisir du tir. Nous sommes rattachés à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Le club se distingue par son esprit participatif, une ambiance chaleureuse et accessible, sans prise de tête, où chacun peut progresser à son rythme. Débutants comme archers confirmés y trouvent leur place, avec un accompagnement technique et des entraînements adaptés, suivant nos disponibilités.

Porté par une réelle dynamique sportive, l'ACM affiche des objectifs au niveau national, avec notamment la participation aux championnats de France.

Des rassemblements mensuels sont également organisés afin de renforcer l'esprit d'équipe, la convivialité et la cohésion entre les membres.

Attaché à son territoire, le club cherche à s'inscrire pleinement dans le tissu local et développe des partenariats de proximité, comme avec la boulangerie « Le Fournil » à Labastide-d'Anjou.

Où nous trouver ?

Lieu-dit Les Pagès (Montferrand) – merci de contacter le club préalablement.
Rejoindre l'ACM, c'est vivre une expérience sportive conviviale, au plus proche de la nature.
L'ACM est un réel souffle pour les disciplines de parcours, entre sport, loisirs, partage et aventure !

Les Loisirs Montferrandais

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Présidente : Michèle SANDRÉ-PRADEL - asso.loisirs.montferrandais@gmail.com / 06 31 28 30 83

Vous êtes tous cordialement invités à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu le samedi 20 juin à 18h dans la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée pour tous les groupes inscrits : gymnastique dynamique, gymnastique douce, après-midi détente, yoga. De nouvelles animations, testées en cours d'exercice, devraient être lancées en septembre prochain : les soirées tarot, la pétanque-loisirs et des sorties cinéma en journée. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Association des Amis du Tennis de Montferrand

Président : Jérôme CABANÉ

L'association est toujours en attente de repreneurs. Si quelque âme se sent l'envie de reprendre le flambeau ? ce sera avec plaisir. Toujours est-il que l'espace est régulièrement occupé par des amateurs de tennis ou de basket.

Des conseillers municipaux ont réparé les filets coupe-vent à l'automne dernier, ainsi que les filets de basket plus récemment. Ces derniers sont désormais en métal pour une meilleure tenue dans le temps.

Les anciens combattants

Montferrand n'oublie pas : l'engagement des anciens combattants pour la mémoire collective

Président : Franck EVENO – mounaeveno@yahoo.fr / 06 41 34 60 94

À Montferrand, une association discrète mais essentielle veille, année après année, à ce que la flamme du souvenir ne s'éteigne jamais. L'Association des Anciens Combattants de Montferrand , composée de militaire, de familles et de bénévoles passionnés, joue un rôle clé dans la préservation de la mémoire des conflits passés et la transmission des valeurs de paix et de résilience aux générations futures. Dans un monde où les derniers témoins des grandes guerres disparaissent peu à peu, leur mission prend une dimension encore plus urgente : « le devoir de mémoire n'est pas une option, mais une nécessité »

Des cérémonies pour honorer le passé et transmettre l'histoire aux jeunes générations

Chaque année, l'association organise les cérémonies commémoratives qui rythment la vie de Montferrand : le 11 novembre pour l'Armistice de 1918, le 8 mai pour la Victoire de 1945, ou encore le débarquement du 06 juin 1944 . Ces moments de recueillement, souvent organisés devant le monument aux morts du village, permettent de rendre hommage aux soldats de Montferrand tombés pour la France et de rappeler à tous l'importance de la paix. Mais ces cérémonies ne sont pas que des rituels. Elles sont aussi l'occasion de créer du lien entre les générations. Les anciens combattants, souvent accompagnés de leurs familles, y côtoient des élus, des représentants des écoles, et des habitants. Ces rassemblements rappellent que la mémoire est une affaire collective, qui dépasse les clivages et les époques.

Un héritage à préserver

À Montferrand, comme dans de nombreux villages de France, l'Association des Anciens Combattants est bien plus qu'un simple groupe de bénévoles. C'est un maillon essentiel de la chaîne de la mémoire, un gardien des valeurs de la République et un passeur d'Histoire entre les générations.
Dans un monde en perpétuel mouvement, où les conflits du passé peuvent parfois sembler lointain, leur travail rappelle une vérité simple mais fondamentale : la paix et la liberté ne sont jamais acquises définitivement. Elles se défendent, se transmettent, et se célèbrent, chaque jour.

La Cassole Montferrandaise

Départ imminent pour B612

Toujours un ambassadeur du village

Président : Gérard SANDRÉ – gerardsandre13@gmail.com / 06 12 92 39 90

C'est reparti ! Notre village sera à nouveau présent à la fête du cassoulet de Castelnaudary, le samedi 22 août à l'occasion du « Village des Villages » et dimanche 23 pour le corso fleuri. L'ossature du char est en cours de construction. Le thème a été réfléchi pour « utiliser » le moins possible de fleurs en papier crépon. Mais il en faudra tout de même quelques unes...

Difficile d'en dévoiler plus pour l'instant, simplement : *petit par la taille mais immense pour son succès*. Quant à la représentation de notre commune le samedi, nous apprécions grandement l'appui de l'Association Patrimoine et Culture, très présente chaque année.

Dès à présent, notez ces dates dans vos agendas et rendez-vous à Castelnaudary pour fêter notre divin plat.

Dépôt des dossiers d'urbanisme

Le dépôt dématérialisé des demandes d'autorisations d'urbanisme se fait uniquement par le lien suivant :
https://gnau28.operis.fr/castelnaudary/gnau/#/

Aucune demande par mail ne sera prise en compte. Toutefois, vous avez la possibilité de déposer votre dossier en mairie, sous format papier, en 2 exemplaires. Merci de votre compréhension.

France Services à Castelnaudary

9, boulevard Lapasset , 11491 Castelnaudary
☎ 04 11 98 01 65
☞ castelnaudary@france-services.gouv.fr

Horaire

Lundi :	08:30 - 12:00 / 13:00 - 16:00
Mardi :	08:30 - 12:00 / 13:00 - 16:00
Mercredi :	08:30 - 12:00
Jeudi :	08:30 - 12:00 / 13:30 - 17:30
Vendredi :	09:00 - 12:00
Samedi :	Fermé

Toutes vos démarches administratives et numériques, près de chez vous !

Besoin d'aide pour l'**accès au droit, la santé, la famille, la retraite, l'habitat, la fiscalité, les mobilités, les titres sécurisés ou l'accompagnement juridique et numérique** ?

Les agents **France Services** vous accueillent dans un **guichet unique**, à moins de 20 minutes de chez vous, pour vous accompagner **gratuitement** dans toutes vos démarches du quotidien.

Un **ordinateur en libre-service** est également à votre disposition.

Comment bien préparer votre rendez-vous ?

Pour gagner du temps, contactez votre **France Services** par **téléphone ou par mail** avant de vous déplacer. Les conseillers vous indiqueront les **documents à apporter** pour finaliser votre démarche en toute simplicité.

⚠ **Ne pas oublier** : votre **pièce d'identité**, vos **identifiants** et vos **codes d'accès**.

L'information juridique gratuite

N'hésitez pas à contacter le **Point d'Accès au Droit** pour être orienté vers le bon interlocuteur.

5 Square Victor Hugo, 11400 Castelnaudary
☎ 04.68.23.74.76 ☞ pad@ville-castelnaudary.fr

Calendrier des permanences ◇ Conseils juridiques généralistes

CONSULTATIONS JURIDIQUES

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)	**UFC QUE CHOISIR**
Quand ? Les 2e et 4e lundis du mois, de 14h à 17h **Sur rendez-vous** : 06 03 56 99 04 **Services** : Conseils sur les questions d'ordre juridique et administratif (droit civil, familial, administratif, etc.).	**Quand ?** Permanences à Castelnaudary Contact : 04 68 32 68 72 contact@aude.ufcquechoisir.fr **Services** : Conseil juridique spécialisé en droit de la consommation (litiges avec des commerçants, contrats, etc.).

CONSULTATIONS JURIDIQUES (suite)

Chambre des Notaires

Quand ? Le 3e mercredi du mois, de 14h à 17h
Contact : 04 68 23 74 76
Services : Conseil en matière de vente, d'achat immobilier, ou d'acquisition immobilière (ex : rédaction d'actes, diagnostics, etc.).

Ordre des Avocats du Barreau de Carcassonne

Quand ? Le vendredi une fois par mois, de 14h à 17h30 (8 permanences par an)
Contact : 04.68.23.74.76
Services : Conseil sur des questions d'ordre juridique variées (droit pénal, familial, civil, etc.).

ASSECO11

Quand ? Tous les lundis, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Contact : 06.17.57.85.36
Services : Conseil juridique en droit de la consommation, du logement, et de l'environnement.

Appui dossier surendettement

Défenseur des Droits

Quand ? Le 4e mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Contact : 04.68.23.74.76
bernadette.greday@defenseurdesdroits.fr
Services : Défense des droits des usagers des services publics, lutte contre les discriminations, et promotion de l'égalité.

CONCILIATION - MEDIATION

Conciliateur de Justice (Mr DUCARD)

Quand ? Les 2e et 4e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Contact : 06.76.26.61.00
Services : Résolution à l'amiable de litiges (conflits de voisinage, litiges commerciaux, etc.) sans passer par un tribunal.

Conciliatrice de Justice (Mme GAUZENTE Isabelle)

Quand ? Les 1er et 3e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Contact : isabelle.gauzente@conciliateur-justice.fr
Services : Médiation pour les litiges du quotidien (famille, consommation, etc.).

GESTION DES SITUATIONS ET DOSSIERS D'AIDE SOCIALE / ACCOMPAGNEMENT SOUTIEN

Référent Social (Mr MEUZER)

Quand ? Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Contact : 07.78.63.51.61
Services : Soutien aux individus et familles en difficulté (chômage, alcoolisme, recherche de logement, surendettement, problèmes conjugaux...)

APAJH 11

Quand ? Tous les vendredis
Contact : 04.68.23.74.76 ou 04.68.47.63.40
Services : Accompagnement des personnes en situation de handicap.

MDPH (Mme SAUZET)

Quand ? Le 1er et 3e jeudis du mois
Contact : 04.68.23.74.76
Services : Accompagnement pour les demandes liées au handicap (reconnaissance, droits, etc.)

Médiatrice-Traductrice en Langue des Signes (Mme NICOLAI)

Quand ? Tous les lundis
Contact : 04.68.23.74.76
Services : Médiation et traduction pour les personnes malentendantes.

PROFESSIONNELS DU SECTEUR ASSOCIATIF OEUVRANT POUR L'ACCES AU DROITS

PEPITH AUDOIS (Mme DE ALMEIDA)

Quand ? Tous les jours, de 14h à 18h
Contact : 06.17.57.85.36
Services : Aide juridique et sociale pour les travailleurs handicapés.

France Victimes 11 (Mr GRANIER)

Quand ? Pas de permanence à Castelnaudary
Contact : 04 68 25 30 78
Services : Accompagnement des victimes d'infractions pénales.

GRAI HOT

Contact : 04 68 25 30 78
Services : Accueil, écoute et aide au marches judiciaires pour les victimes.

Les moyens pratiques pour vous informer en continu

Nous mettons à votre service et en fonction de vos besoins, plusieurs moyens de communication :

Le bulletin municipal – 2 fois par an, en juin et décembre – distribué par les conseillers municipaux dans toutes les boîtes aux lettres (actuellement, 240 abonnés).

Il reprend toute la vie du village sur les six mois précédents (associations, école, travaux, agenda, conseils municipaux…). Il est déposé aussi sur le site internet du village (voir ci-dessous).

Si vous avez des idées de parutions, la commission de communication est à votre écoute pour toutes vos suggestions (voir en page 3 la liste des commissions).

Pour les fervents défenseurs d'économies et d'écologie, **si vous ne souhaitez plus le recevoir dans ce format 'papier', merci d'en aviser la mairie**. Nous pourrons ainsi optimiser le nombre de bulletin imprimés (toutes les économies actuelles sont les bienvenues).
Nous contacter : à la Mairie, par téléphone ou par mail montferrand.mairie@orange.fr

Le site Internet de la commune

Pour le bulletin municipal : www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr/ma-commune/le-bulletin-municipal

MONTFERRAND – Charmant village du Lauragais au cœur de la région Occitanie : www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr

Vous y retrouvez toutes les informations numériques utiles, la vie du village, les démarches administratives, les Comptes -rendus des conseils municipaux, etc…

Nous sommes à votre écoute afin de nous aider à améliorer ce support pratique.

L'application CAMPAGNOL – Une application gratuite, pratique et téléchargeable, afin d'être informé, en direct, par des notifications sur votre smartphone. En vous abonnant à votre commune - ou à toutes celles disponibles - des alertes et informations importantes seront disponibles en direct.

L'application PANNEAU POCKET – Une application similaire à CAMPAGNOL
Vous choisirez celle qui vous convient le mieux…

Le Courriel (Emails) – Diffusion par le secrétariat de la mairie (merci Armonie !) à toutes les personnes qui le souhaitent et qui se font enregistrer sur notre liste.

Vous ne recevez pas ou plus nos messages, il suffit de nous communiquer vos coordonnées complètes et votre adresse mail à montferrand.mairie@orange.fr pour être abonné (quelques erreurs ont pu se glisser dans notre liste au changement d'ordinateur de la mairie).

Si vous ne souhaitez plus l'être, merci de nous en aviser par la même adresse.

Voilà ! Vous connaissez toutes les ressources de communication possibles. Vous avez le choix et vous êtes certain de rester en lien avec les informations de votre Mairie.

Vous avez aussi, à proximité de chez vous, un(e) conseiller(ère) municipal(e) qui sera toujours à même de vous aider (voir page 3 la liste de vos contacts).

Bulletin

Mairie

Comptes-rendus des derniers conseils municipaux

Les procès-verbaux sont à disposition sur le site web de la mairie : www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr

Séance du 16 décembre 2025

- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des crédits d'investissement avant le vote du budget.
- Régularisation de la facture aux services comptables de Carcassonne à la suite de modification du P.L.U.
- Renouvellement de la taxe d'aménagement, à la suite de la demande de la CCCLA.
- Révision du plan de financement des travaux place de la mairie et de ses abords.
- Achat d'une portion de parcelle au lieudit "Les Pagès".
- Achat de plusieurs parcelles en prévision de l'agrandissement du cimetière St Pierre et de la construction d'un parking pour le cimetière.
- Aire de stockage des déchets végétaux : terrassement effectué, devis busage validé, devis en cours pour une clôture et portail.
- Appartement T2 au presbytère : les travaux ont été effectués. Souhait de le mettre à la location à partir de février 2026.
- Fibre optique : les travaux ont repris Route du Ségala et à Naurouze. Courant janvier au hameau d'En Bonis. Prévision de la fin des travaux en février 2026.

Séance du 18 février 2026

- L'appartement du presbytère est totalement rénové.
- Faisant suite à une sollicitation du SMICTOM, la mairie souhaite surveiller les PAV (Points d'Apport Volontaire des déchets) en installant des pièges photographiques. Ces derniers doivent être placés exclusivement sur le domaine public, leur visualisation de même. Une délibération en conseil municipal sera nécessaire mentionnant les lieux d'installation. Dans un premier temps les emplacements concernés seront : Le village, Naurouze et En Bonis. S'agissant des futures constatations d'infractions, il conviendra de mettre en place une procédure.
- Abattage des arbres : faisant suite au tract d'un collectif et d'un courriel envoyé à la mairie, il a été proposé une réunion publique, celle-ci ayant été refusée par le collectif. A la suite de la demande de la DDTM, un dossier a été adressé à cet organisme pour présenter le plan d'aménagement futur de la place de la mairie et de ses abords.

Séance du 26 mars 2026

- Les indemnités du maire ainsi que celle des adjoints ont été votées à l'unanimité.
- Création des différentes commissions et nomination des membres.
- Nomination des membres de la commission d'appels d'offres.
- Nomination des élus dans les organismes extérieurs à la commune : Défense, SYADEN, CLECT, Syndicat du Fresquel, Syndicat Hers Mort / Girou, SMICTOM.
- Présentation à l'ensemble des élus du Compte Financier Unique, ainsi que du Débat d'Orientation Budgétaire.

Séance du 15 avril 2026 et réunion publique

- Présentation du spectacle son et lumière de la société ORPHEO en présence de M. BRIGNONE (Orphéo) et M. BADON (Directeur tourisme CCCLA).

Séance du 22 avril 2026

- Vote du taux des impôts directs locaux. Maintien des taux 2025.
- Vote des subventions aux associations.
- Vote du budget 2026
- Présentation par M. le maire de la nouvelle taxe sur les logements inoccupé depuis une certaine durée. Favoriserait la mise sur le marché de plus de logements.
- Mise à disposition temporaire (1 an) d'une partie des ateliers municipaux aux associations. 4 d'entre elles se sont portées candidates.
- Droit de préemption urbain concernant un terrain privé. La commune ne souhaite pas le faire, mais plutôt acquérir deux parcelles uniquement.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ

Vœux 2026

Loisirs Montferrandais

Réunion publique Orpheo

Ecole de L'Auta

Sortie à l'oliveraie d'En Bousquié à Montmaur

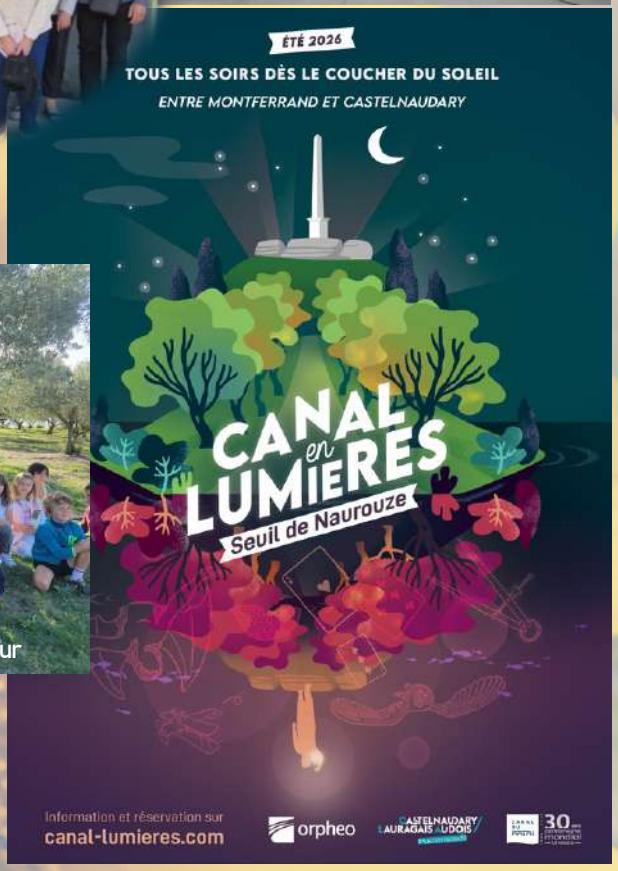

Agenda

- Fête locale du 25 au 28 juin
- **Journée citoyenne le 3 octobre (rdv à l'école de l'Auta)**
- Commémoration du 11 novembre

Etat civil

Naissances

- Lilas SICARD BELLOC, née le 24 février - 1, sentier Romain

Mariage

- Alexandra DOBNEY et Eric WERNER, le 14 février

Décès

- Michèle BLANC, née RICART - le 4 février
- Estelle LE GUEDART, née AMAURY - le 15 février
- Jean-Claude DENOEL - le 17 avril
- Henri ROUTELOUS - le 1er mai
- Jean IMART - 31 mai

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ouverture du secrétariat de mairie : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
Contact : 04 68 60 10 55 - montferrand.mairie@orange.fr

Directeur de la publication : Christophe PRADEL, maire de Montferrand
Rédaction : commission communication
Conception : YR - Impression : Imprimerie du Lauragais - Castelnaudary - RCS 920 629 326
Crédits photos : Mairie de Montferrand - Orpheo

Prochain numéro en décembre 2026, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaiter faire passer une information dans ce bulletin.

Nous vous rappelons que les bulletins municipaux sont accessibles sur le site internet de la commune :
www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr/ma-commune/le-bulletin-municipal ou par le code QR ci-dessus.